

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 14

Artikel: Lausanne, le 3 avril 1880
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185737>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 3 Avril 1880.

L'émancipation de la femme tend à s'accroître de plus en plus depuis quelques années. L'Allemagne, la France, la Suisse nous offrent de nombreux exemples de femmes qui suivent avec succès les cours de différentes facultés, sciences, philosophie, droit, médecine, théologie, etc. Plusieurs même ont été diplômées.

En Amérique, elles font mieux que cela, elles aspirent aux charges publiques et se lancent hardiment dans le champ de la politique. Est-ce un progrès?... A divers points de vue, nous ne le pensons pas ; nous préférons voir la femme garder tout simplement le beau et aimable rôle que la nature lui assigne. C'est, du reste, ce que fait ressortir avec infiniment d'esprit et d'à-propos M. Alphonse Karr, dans les lignes suivantes :

« Les Gaulois qui, du reste, les premiers ont quasi divinisé les femmes, choisissaient un chêne dans la forêt et décidaient qu'ils en feraient un dieu ; ce chêne d'abord était semblable aux autres, mais ils y appendaient les dépouilles des ennemis vaincus, les armes brillantes, les anneaux d'or des chevaliers romains.

De même l'homme civilisé, pour augmenter les différences entre les deux sexes et faire de la femme un être à part, un être supérieur qu'on pût adorer, lui a laissé le privilège des grandes et brillantes chevelures, l'ombre de la maison, une oisiveté relative qui ont accru la blancheur, le poli et la douceur de la peau. Il l'a tenue à l'abri des dangers pour que l'habitude du péril ne lui fit pas perdre la timidité. Il lui a réservé les vêtements longs, les étoffes de couleur, les étoffes riches et brillantes, la soie, le velours, les rubans, l'or, les bijoux, les pierreries. Il a rompu sa chaîne et a divisé cette chaîne en anneaux d'or enrichis de diamants, d'émeraudes, de saphirs, sous le nom de bagues, de bracelets, de pendeloques. Cette différence est si indispensable entre les sexes, qu'il est difficile de ne pas sentir de la répulsion et du dédain pour l'homme qui essaye d'usurper les ornements féminins, les longs cheveux frisés, etc., les étoffes éclatantes, les bijoux. Un homme ne doit pas porter un bijou qu'il ne soit prêt à le donner à la première femme qui attachera dessus un de ses

regards. Un homme ne doit pas non plus avoir le visage ni les mains trop blancs. La nécessité de cette séparation entre les deux sexes est si bien sentie par tous que l'on enseigne la timidité aux femmes comme on enseigne le courage aux hommes, et que les seconds exagèrent leur force et leur bravoure, comme les premières exagèrent leur faiblesse et leur peur.

Rien n'est hideux comme une femme habillée en homme. Je ressens du dégoût pour tout ce qui, dans le mouvement perpétuel, dans la rotation des modes, donne aux ajustements féminins quelque rapport avec le vêtement des hommes. Il en est de même quand je vois les hommes se coiffer en bandeaux séparés, frisés, collés sur le front, comme ç'a été la mode depuis quelques années. Un ongle, un cheveu, un cil de femme ne doivent pas ressembler à un ongle, à un cheveu, à un cil d'homme. Jamais une femme n'est trop femme, ni un homme trop homme, et les vrais hommes n'aiment que les vraies femmes, comme les vraies femmes n'aiment que les vrais hommes.

Eh bien, c'est cette différence entre les deux sexes, c'est ce charmant empire de la femme, que l'on s'efforce d'effacer et de détruire aujourd'hui. Et qui est-ce qui fait cette tentative absurde et sacrilège ?

Des femmes !

Ces femmes veulent dépouiller leur sexe de leurs plus charmants attributs, de ses dons les plus précieux. Elles réclament, disent-elles, l'égalité entre les sexes, s'imaginent sottement, comme le font du reste les dupes des orateurs de taverne, que l'égalité consiste à être tous la même chose ; tandis qu'elle consiste au contraire à tendre et arriver au même degré de perfection dans le rôle que les hasards de la vie lui ont assigné.

Une secte de femmes veut aujourd'hui usurper les attributs et les fonctions des hommes, elles veulent être avocats, orateurs politiques, etc. Je pardonne et j'approuve même la médecine, à la condition qu'elles seront en petit nombre et qu'elles consacreront leur science et leurs soins aux membres de leur sexe. Ce serait en effet un très grand progrès en civilisation que de voir les femmes ne plus être obligées de renoncer à la pudeur pour exposer leurs infirmités, leurs maux, etc., aux oreilles et aux yeux et aux mains des

hommes. Il n'est pas rare d'en voir préférer les souffrances et la mort à cette profanation d'elles-mêmes. On ne s'y résigne qu'après de chastes hésitations qui laissent à la maladie le loisir de s'aggraver et de devenir incurable. Une femme, d'ailleurs, comprendra et devinera mieux les inquiétudes, les souffrances, les besoins des femmes et obtiendra plus facilement leurs confidences.

Mais quant à être orateuses, députées, ministresses, présidentes de républiques, c'est une autre affaire ; ils faut alors aussi qu'elles soient soldates et cochères de fiacres, charpentières, couvreuses, maçonnes, récurveuses d'égouts ; il ne serait pas juste que sous prétexte d'égalité, elles pussent choisir et enlever aux hommes les métiers faciles ou brillants ; il faudrait aussi qu'elles renonçassent à la soie, aux velours, aux jolis chapeaux, aux longues traînes, aux brodequins de soie, aux plumes, aux fleurs, aux bijoux, et, qui pis est, à la réserve, à la timidité, à la faiblesse ; en un mot, qu'elles abolissent toutes les nuances qui les distinguent des hommes, pour devenir des hommesses. — Que Jupiter, pour les punir, inflige une barbe noire, brune, blonde ou rousse à leurs petits mentons ! »

La bourse ou la vie.

Du temps, qui n'est pas éloigné, où l'on collectait dans les cantons pour subvenir, en partie du moins, aux dépenses du fameux Hospice du Saint-Bernard, un bon père quêteur, chargé du pieux tribut des fidèles, gagnait à pied la ville la plus voisine.

C'était un beau type de religieux, à la taille élevée, aux larges épaules, à la charpente vigoureuse, un père classique, solide et bien planté. Il semblait avoir, de ses trente-deux dents blanches, mis en pratique la vieille maxime : « Pour avoir une belle âme, il faut soigner le corps. »

La quête avait été fructueuse, et le bon père s'en revenait d'un pas allègre, lorsqu'au coin d'un bois un voleur apparaît et dirige sur l'honnête religieux la gueule menaçante d'un énorme pistolet !

— La bourse ou la vie, mon père, s'il vous plaît, dit le brigand.

— Dure alternative, mon fils, répond le religieux avec calme. Je ne désire point vous laisser ma vie, c'est un capital dont moi seul ai l'emploi. Vous aurez donc la bourse que voici, bien que vous fassiez là un vilain métier, mon fils.

— Que voulez-vous ? mon père, il faut bien vivre.

— C'est pourquoi vous me proposez de mourir ? Ce n'est pas logique. Mais vous me mettez dans un cruel embarras en m'enlevant le fruit de ma quête. Quelle figure vais-je faire en rentrant au couvent ? Que devrai-je répondre, je vous prie, quand on me demandera l'argent des fidèles ? On croira que je l'ai volé ou dissipé en chemin. C'est dur, mon fils, bien dur !

— Je n'y puis rien, dit le voleur endurei ; chacun son métier.

— Au moins laissez-moi une marque de votre agression, un signe assez visible pour prouver le guet-apens dans lequel je suis tombé.

— Volontiers, dit le mécréant, cela ne coûte guère.

— Voyons, comment ferons-nous ? J'ai une idée, mon fils. Si vous faisiez à ma robe un trou de balle, cela attesterait la violence qui m'a été faite. Voulez-vous lâcher votre coup de feu dans le pan de ma robe ?

Et le religieux entr'ouvrit son vêtement.

— Si cela peut vous faire plaisir, répond le brigand, et il décharge son pistolet dans l'habit du bon père.

Mais, ô surprise, à peine le coup parti, le bon père lève son bâton de voyage, et les coups tombent dru comme grêle sur le voleur volé, qui brandit en vain son pistolet inoffensif. Le bras qui maniait le bâton était vigoureux, et le brigand rossé, brisé, moulu, rend la bourse à sa victime, qui s'empare du chenapan et l'emmène en triomphe à la ville voisine.

Dans la prison où on le plongeait, le malheureux fit d'amères réflexions sur les mauvaises rencontres qu'un brave homme de voleur est exposé à faire sur les grands chemins. E.

Dou moo qu'ont bailli dè la couson.

Quand on est moo, on est moo, s'on dit ; mà se clliào qu'ont passà l'arma à gautse sont frou dè couson po stu mondo, et se n'ia diéro moïan dè lè revairè pè chàotré, paovont quand mémo djuï dâi pouetès farcès à clliào que restont.

Vo sèdè que quand y'a z'u on einterrâ, on pliantè dâi paux su lè foussés pè lo cemetero et on lâo met dâi mimero po savâi quinna foussa l'est, et dè bio savâi qu'on marquè tot cein dein on carnet, qu'on a don on rolo po lè moo la méma tsousa coumeint po lè sordats, tot qu'on ne criè pas l'appet.

On iadzo don que y'avâi z'u dâi moo pè B..., ne savé d'aboo pas se l'einterriào avâi z'u mau à n'on dâi et que ne poivè pas écrire ; âo bin se son potet n'avâi perein d'eintse, que n'avai rein pu marquâ, âo bin onco se lè paux aviont età âobliâ âo se l'aviont dâi crouïo tchiffres, mà tantiâ que cein n'età pas ein ràglia on dzo que lo préfet devessâi veni po inspettà lè z'écrotourès dè la municipalità et dâo cemetero. Ma fâi l'einterriào sè trovâ dein 'na couson terriblia quand sut que lo préfet allâvè veni. S'ein va tsi lo syndiquo qu'est tot ébahi dè lâi vairè onna frimousse tota trista, et que lâi fâ :

— Mâ, qu'âi vo ?

— Oh ! câisi vo, syndiquo, se repond ; m'ein arrevè quie de 'na tota poueta.

— Et quiet ?

— Y'é perdu dou moo !...

Ma fâi lo syndiquo sè mette à rirè ein lâi de-